



27 novembre 2018 - Acteurs Publics - Par Bastien Scordia



Nathalie Makarski (CFE-CGC) : “Les réformes ne peuvent pas se faire contre les agents publics et leurs représentants”

**Pour la présidente de la Fédération des services publics de la CFE-CGC,
Nathalie Makarski, “si les agents publics ne veulent pas donner un chèque en blanc
au gouvernement, ils doivent voter le plus largement possible”
aux élections professionnelles du jeudi 6 décembre.**

Quel bilan tirez-vous de la concertation sur la réforme du cadre statutaire des agents publics ?

C'est une occasion manquée pour la fonction publique. Nous ne sommes pas de ceux qui disent qu'il ne faut rien changer. Les réformes sont nécessaires, mais ce que nous ne pouvons pas accepter, ce sont les méthodes actuellement employées par le gouvernement, tant sur la forme que sur le fond. Le dialogue social est profondément dégradé dans la fonction publique et le gouvernement en porte la responsabilité. Nous avons eu l'occasion de le dire lors des réunions bilatérales et des plénières : il n'y a aucune écoute des organisations syndicales quelles qu'elles soient, ce qui est profondément regrettable. Dès le début de la concertation, nous avons fait une multitude de propositions, mais au fur et à mesure, nous avons décidé d'arrêter d'en faire puisqu'aucune d'entre elles n'était prise en compte. Cela nous a été reproché, mais comment voulez-vous proposer quelque chose dès lors que le gouvernement reste sourd à l'ensemble de nos revendications ?

Que pensez-vous de la philosophie de la réforme engagée par le gouvernement ?

Le gouvernement avance masqué. Toutes les pistes d'évolution qu'il a mises en avant portent le sceau du prisme budgétaire et non celui de l'avenir de la fonction publique. Par conséquent, l'exécutif n'est pas en mesure de nous dire quelle plus-value apportera sa réforme de la fonction publique hormis des économies budgétaires. Nous l'avons vu dès le lancement de la concertation, et plus particulièrement dans le document d'orientation de cette dernière. Sur la réduction du nombre des instances de dialogue social ou sur le recours accru aux contractuels, ce document posait tout un tas de constats qui n'étaient même pas argumentés. À partir du moment où, dès le départ, il n'y a aucun constat partagé, c'est difficile d'avancer.

Une réflexion sur les services publics n'était-elle pas néanmoins nécessaire ?

Il y a des réflexions de fond à mener sur le fonctionnement de la fonction publique et des services publics, mais pas uniquement sous le prisme des économies.

Au contraire, il faut investir pour récupérer à plus long terme. Le monde a évolué et il faut évoluer avec. C'est le cas notamment de la digitalisation de nos sociétés, qui doit permettre de faire évoluer les métiers du secteur public. Mais ces réformes ne peuvent se faire dans les conditions actuelles, à savoir à la va-vite, comme le veut le gouvernement, et sans entendre les organisations syndicales légitimes que nous sommes.

Jugez-vous que le Forum de l'action publique, organisé de novembre 2017 à mars dernier par le gouvernement pour réfléchir à l'évolution des services publics, fut une occasion manquée ?

Oui et nous l'avons dit dès le départ à la lecture des questions posées aux agents et aux usagers dans le cadre de ce forum. Ceux-ci ne se sont pas sentis concernés par le questionnaire, qui était très orienté. Les résultats le prouvent. Avec le forum, il n'y avait aucune vision à long terme sur le fonctionnement des services publics et des missions à faire évoluer. Seules ont été retenues les thématiques de mutualisation de services, de réorganisation, de



fermeture ou de suppression. Nous sommes bien sûr conscients des contraintes budgétaires actuelles, mais il aurait préalablement fallu un vrai débat sur les missions du service public. Or celui-ci n'a pas eu lieu.

Dans ce contexte, les élections professionnelles du 6 décembre revêtiront un enjeu particulier. En quoi le taux de participation à ce scrutin est-il primordial ?

Il faut expliquer l'importance du vote. Sans aucun doute, celui-ci est encore plus important aujourd'hui qu'hier. Nous nous devons de le dire aux agents publics en leur faisant prendre conscience de l'attaque en règle du statut des fonctionnaires qui est aujourd'hui à l'œuvre. Le gouvernement a beau dire qu'il ne touche pas à ce statut, tous les biais qui sont pris vont dans ce sens. C'est une attaque sans précédent contre le statut de la fonction publique à laquelle nous assistons. En raison de ce contexte, nous appelons les agents publics à voter le plus largement possible à ces élections professionnelles et nous espérons donc un bon taux de participation au scrutin. Si les agents publics ne veulent pas signer un chèque en blanc au gouvernement, ils doivent voter le plus largement possible. Au-delà de la représentativité de notre organisation syndicale, ce taux de participation est le premier enjeu de ces élections.

Votre organisation syndicale compte malgré tout progresser...

Bien entendu. Nous espérons en effet augmenter notre représentativité au sein du Conseil commun de la fonction publique et au sein de chacun des versants, en confirmant et en progressant dans la fonction publique d'État. Mais aussi en étant plus présents au niveau de la territoriale et de l'hospitalière.

Un taux de participation en-deçà de 50 % serait-il un mauvais signal pour le dialogue social ?

Je ne pense pas forcément que ce serait un mauvais signal pour le dialogue social. Il faudra en analyser les causes – en fonction de l'organisation notamment – mais aussi en tirer les conclusions qui s'imposeront. Mais je le répète : ce qui est impératif et primordial, c'est que nous sommes à un tournant historique pour la fonction publique. C'est maintenant que les agents publics doivent se mobiliser. Ce que nous voulons dire au gouvernement, c'est que les réformes qu'il souhaite ne pourront se faire sans les agents publics et leurs représentants du personnel. Et surtout pas contre eux. Pour l'heure, les mesures qui sont envisagées ne feraient que dégrader les services publics.

Propos recueillis par Bastien Scordia.

SERVICES PUBLICS CFE-CGC

15-17 rue Beccaria – 75012 PARIS

☎ 01.44.70.65.90

fonctions.publiques@cfecgcfp.org

cfecgcfp.org